



Rapport d'activités 2019



Fondation des
GRANGETTES
~ 1989 ~



Savoir se projeter dans le futur

Cette année, la *Fondation des Grangettes* a concrétisé un nouveau plan de gestion, valable dès 2020 et jusqu'en 2032.

Le plan de gestion est devenu un outil incontournable des politiques de conservation de la biodiversité. L'exercice est pourtant loin d'être aisé!

D'abord, il faut pouvoir analyser les résultats obtenus jusqu'ici. Pour se faire, les scientifiques doivent bénéficier des meilleures données, couvrant si possible une gamme diverse d'organismes. Si le recensement des oiseaux est plutôt facile à aborder, c'est une autre paire de manches lorsque l'on traite des coléoptères du bois ou des mouches syrphides!

Ensuite, il s'agit de se projeter dans le futur en définissant des buts et des priorités. Tout en évitant autant que possible des conflits d'objectifs dans les mesures de gestion préconisées, que cela soit entre des milieux naturels ou entre des espèces.

Enfin, les gestionnaires doivent rester modestes. La nature trouve son propre chemin et ne se laisse pas si facilement dompter, même lorsque nous avons les meilleures intentions à son égard! Et à notre sens, c'est aussi bien comme cela!

Nous vous remercions d'ores et déjà pour votre aide qui nous permet d'entreprendre davantage d'actions en faveur de la riche nature de la réserve des Grangettes.

Nous vous adressons nos vœux pour l'année qui débute.

Mariska Kolly
Présidente du Comité de gestion

François Turrian
Président du Conseil de Fondation

30 ans de la Fondation des Grangettes

Après avoir présenté une exposition de photographies de Matthieu Gafsou pour ses 25 ans, la Fondation a décidé cette fois d'offrir au public une réalisation plus pérenne. Son choix s'est porté sur une nouvelle infrastructure d'observation. Celle-ci prendra la forme d'une palissade située au bord de la lagune créée en 2014 en rive gauche du Grand Canal. Cet endroit est très fréquenté par un public qui vise d'abord à accéder à la plage et qui n'est pas forcément conscient de la richesse des Grangettes. La palissade devrait donc contribuer à sensibiliser ces visiteurs. Elle devrait être en place pour le printemps 2020 et portera des plaquettes illustrant les principaux oiseaux visibles sur le site.

Un tout-ménage a été réalisé et envoyé aux communes de Noville, Villeneuve, Roche, Rennaz et Chessel dans le but de mieux faire connaître la Fondation.

La Préfète et ancienne syndique de Villeneuve, Dominique Lachat, nous a fait l'honneur de sa présence au cocktail-dîatoire.



François Turrian avec Pierre Galland, ancien président, ainsi que Verena Keller de la Station ornithologique suisse de Sempach.



Conférence de presse du 24 mai.





Autre cadeau pour les visiteurs, le sentier forestier des Saviez a été rechargé avec une centaine de m³ de copeaux.



Le cabanon a déjà pu être ouvert grâce à la présence de bénévoles qui ont accueilli et informé les visiteurs de passage.



Le Conseil a profité du jubilé pour moderniser l'identité visuelle de la Fondation. Le logo datait de sa création, en 1989. La vitrine du bureau de Villeneuve a été modifiée en conséquence.



Haut lieu de la photographie, la palissade des Saviez s'est vue ajouter un arrière-toit afin que les visiteurs bénéficient de meilleures conditions d'observation.

Revitalisation de l'étang du Cercle

L'étang du Cercle, situé à l'extrémité ouest du Gros Brassat près du Vieux Rhône, est le premier à avoir été réalisé pour favoriser la diversité biologique. Il fut creusé sur une parcelle de la SAGRAVE à l'instigation de Jacques Martin, président du Cercle de sciences naturelles de Vevey-Montreux et avec les conseils avisés du célèbre ornithologue Paul Géroutet. A propos des travaux des volontaires qui terminaient l'aménagement de l'île destinée à la nidification des Sternes pierregarins, on peut lire dans le bulletin du Cercle: *«Une onzième plaie d'Egypte, celle des fourmis rouges, nous causa maints désagréments. Chaque motte de laïche hébergeait une fourmilière. Jusqu'au jour où, les eaux étant montées encore, les fourmis furent noyées. Des millions de cadavres flottaient à la surface. Mais quelle pataugée! L'eau emplissait les bottes qui ne servaient plus guère qu'à protéger les pieds des embûches du terrain».*

La pelle mécanique flambant neuve avait eu de la peine à ne pas sombrer dans le marais; à l'époque, les chenilles larges, adaptées au travail en milieu humide, n'existaient pas.

Il bénéficiait d'une surface de 4'000m² et d'une profondeur de seulement 60cm. Victime de l'atterrissement, il avait perdu au fil des années une grande partie de sa valeur. Les travaux ont consisté à décaper le sol et à ouvrir le milieu.



Proche du lac sans y être connecté, cet étang pourrait être colonisé par d'autres organismes que les deux lagunes déjà créées. Havre de tranquillité au fond de la partie de la réserve non accessible au public, il pourrait attirer des oiseaux farouches comme les marouettes.

6'200m³ de matériaux ont été évacués par surcreusage de l'étang de base. Les mesures devraient permettre de conserver le site ouvert plus longtemps. L'île, abaissée, a été conservée.

Les matériaux minéraux ont été immergés au droit de l'étang afin de consolider la rive qui s'érode fortement à cet endroit.

Plan de gestion 2020-2032

Sur la base de la synthèse (cf. rapport 2018) des suivis 2010 - 2019 pour la faune et 1992 - 2019 pour la végétation, le nouveau plan de gestion a été validé. De manière générale, les visions précédentes sont confirmées avec une priorité donnée aux milieux ouverts et à l'interface terre - eau. Les interventions en faveur d'un milieu au détriment d'un autre devront être désormais limitées à des cas particuliers et s'appuyer sur une pesée plus fine des intérêts en présence.

N'ayant pas trouvé d'explications à l'appauvrissement botanique du tiers des surfaces suivies, un essai va être fait durant dix ans: faucher certaines surfaces de marais dès la mi-juillet.

Un certain nombre d'espèces ou de groupes zoologiques particuliers seront suivis.

Le plan de gestion intègre par ailleurs la problématique de l'accueil, de la canalisation et de la sensibilisation des publics.



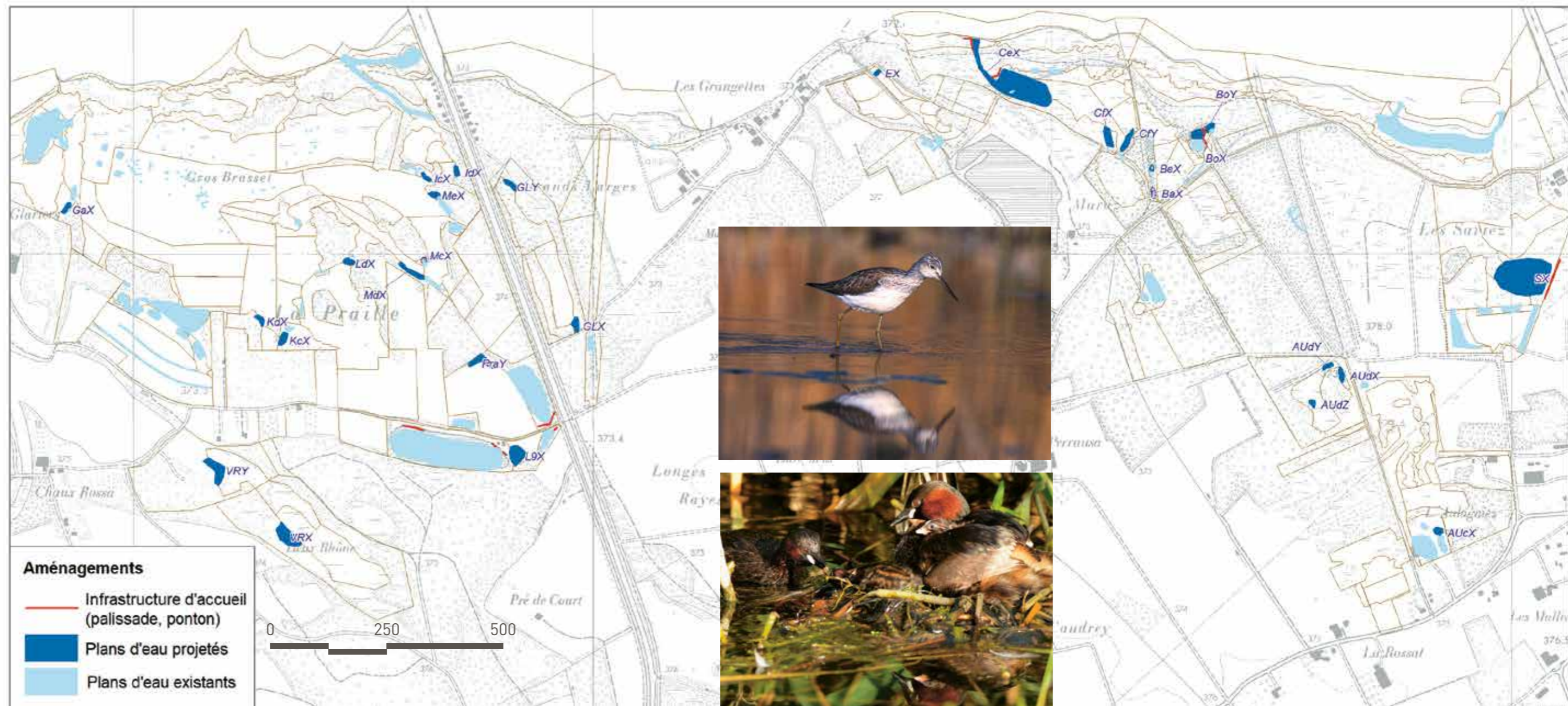
Sympetrum à abdomen déprimé	^
Sonneur à ventre jaune	>
Conocéphale des roseaux	>>
Fauche à La Praille	>>^
Utriculaire intermédiaire	>>>



Le réseau de plans d'eau sera encore étoffé, au vu des bons résultats obtenus entre 2010 et 2019 pour les oiseaux d'eau.

Dans le contexte des réserves naturelles, les objectifs de conservation sont prioritaires. Ils ne doivent cependant pas occulter les autres vocations du site, à considérer dans une perspective de développement durable.

Les réserves doivent aussi donner la possibilité d'entrer en communication avec la nature. A ce jour, il apparaît que les efforts d'accueil, d'information et de canalisation sont insuffisants, compte tenu de l'afflux des visiteurs et de l'augmentation de la population résidente. Des points d'observation seront ainsi aménagés à plusieurs endroits. L'étang de l'Écu d'Or fera l'objet d'une transformation complète qui bénéficiera aussi au public





Cisticole des joncs

Ce petit insectivore niche normalement dans le sud et l'ouest de la France. Après 1975 et 2001, la Cisticole des joncs est revenue nicher aux Grangettes. Le site est l'un des très rares lieux de Suisse à avoir abrité ce petit passereau. Le 26 juin, elle a trouvé à nouveau un endroit favorable parmi les laïches du milieu du Gros Brassat: deux femelles ont réussi à mener à leur terme deux nichées chacune.

Si l'hiver n'est pas trop rigoureux, il n'est pas exclu que les oiseaux survivent et qu'on les retrouve cette année encore.



Radeaux de nidification

Les cordelettes mises en travers des radeaux n'ayant eu qu'un effet dissuasif momentané et partiel face à la prédation, les trois radeaux ont été déplacés et rapprochés les uns des autres ainsi que des observateurs.

A cause des attaques d'un Milan noir, il n'y eut qu'un seul radeau occupé par 47 couples de Sternes pierregarins et 38 de Mouettes rieuses; hélas beaucoup des jeunes ont été enlevés par le milan.

Le nouvel emplacement devrait dissuader ce prédateur spécialisé.





Conseil de Fondation

Le Conseil de Fondation est composé de François Turrian, président; Michel Blanc, vice-président; René Amstutz, représentant de *Pro Natura CH*; Michel Bongard, secrétaire et représentant de *Pro Natura VD*; Jean-François Fave, représentant du *Cercle de sciences naturelles de Vevey-Montreux*; Georges Gilliéron, trésorier; Diego Salvadore et Jacques Serex.

Olivier Epars est invité à toutes les séances du Conseil. Des experts sont parfois sollicités lorsqu'un sujet le nécessite. Christian Clerc, président du comité de Gestion depuis 2009 a démissionné. Le Conseil de Fondation le remercie chaleureusement pour son excellent travail.

Madame Mariska Kolly, gestionnaire de la nature HES, le remplace à cette fonction.



Rapports de suivi sous l'égide de la *Fondation des Grangettes*

- **Delarze R.:** Rapport de synthèse du plan de gestion 2010-2019. Polycopié 52p. et 9 annexes (daté avril 2019).
- **Sonnay V.:** Inventaire des orthoptères du site marécageux des Grangettes. Polycopié, rapport no. 89, 10p (Daté octobre 2019)
- **Fivat J.-M.:** Recensement des tritons, particulièrement du triton lobé (*Lissotritton vulgaris*) dans les zones gérées par la Fondation des Grangettes. Résultats 2019 et synthèse 2016-2019. Polycopié, rapport no.90, 8p. et annexes (daté décembre 2019).

Remerciements

L'activité de la Fondation peut se poursuivre grâce au soutien des donateurs privés, de quelques entreprises, ainsi que des autorités communales, cantonale et fédérale.

La Fondation remercie particulièrement:

- Les donateurs privés, dont le soutien représente un précieux encouragement pour la protection ainsi qu'une contribution appréciée aux travaux d'entretien, d'aménagement et de surveillance des Grangettes.
- Les nombreux volontaires qui participent au nettoyage des roselières lacustres
- L'usine d'incinération régionale (SATOM) qui chaque année prend en charge gracieusement les dizaines de tonnes de bois et autres déchets ramassés dans les roselières lacustres.
- Les communes de Montreux, Vevey et Villeneuve qui mettent à disposition pour le nettoyage des locaux, du matériel ou du personnel.
- Le *Département du territoire et de l'environnement* du Canton de Vaud ainsi que l'*Office fédéral de l'environnement* qui assurent une part substantielle du budget annuel.
- Les associations fondatrices: *Pro Natura CH*, *Pro Natura Vaud* et le *Cercle de sciences naturelles de Vevey-Montreux* qui contribuent directement aux efforts de protection des Grangettes.



Crédits photos et légendes:

couverture	Chemin du Fort et Lys orangés (E. Crittin)
page 2	Hermine (H. Rothacher)
	Sentier des Saviez (E. Crittin)
page 3	(E. Crittin)
page 4	(O. Epars)
page 5	Photographes avant l'installation de la palissade en 2010, palissade (O. Epars)
page 6	(J. Martin)
page 7	(O. Epars)
page 8	Libellule (J.-M. Fivat), sonneur (V. Sonnay)
page 9	Sauterelle (V. Sonnay), fauche et utriculaire (O. Epars)
page 10	Plan de gestion 2020-2032 (R. Delarze)
page 11	Chevalier aboyeur et Grèbes castagneux (J.-M. Fivat)
page 12	Mâle de Cisticole (L. Maumary) Nid cousu avec du fil d'araignée (L. Maumary)
page 13	Déplacement des radeaux (O. Epars)
page 14	La Praille (E. Crittin)
page 16	Echaissé blanche (J.-M. Fivat)

Siège et bureau de la Fondation :

Grand Rue 16, Case postale 145, 1844 Villeneuve

CCP: 18-1555-0 / Tél-fax: 021 968 10 25

Courriel: lesgrangettes@lesgrangettes.ch

Site Internet: www.lesgrangettes.ch

Imprimé sur du papier recyclé (Cyclus Print)

Conception graphique: flyingkoenig.com

Fondation des
GRANGETTES

~ 1989 ~